

Immigration, culture et question nationale

Micheline Labelle

Number 14, Spring 1990

Savoir sociologique et transformation sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002094ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002094ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

This paper discusses the main issues and the new problems characterizing the study of immigration. Some of these problems concern all advanced capitalist countries: refugees, the increase of migration from third world countries, reemergence of racism in difficult economic contexts, the rise of ethnicity. Others can only be understood in light of the Quebec national question (regional disparities, linguistic insertion, ideologies of ethnicity, political and cultural status of Quebec, etc.).

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Labelle, M. (1990). Immigration, culture et question nationale. *Cahiers de recherche sociologique*, (14), 143–151. <https://doi.org/10.7202/1002094ar>

Immigration, culture et question nationale

Micheline LABELLE

La question de l'immigration est à l'ordre du jour, que ce soit au Québec, en France, en Angleterre ou ailleurs. L'internationalisation des mouvements migratoires est à la mesure de la mondialisation de l'économie et de la multiplication des diverses situations socio-politiques tendues. L'écart, qui va en s'approfondissant, entre le Nord et le Sud, et les crises économiques et sociales qui ébranlent à la fois pays développés et pays du Tiers-Monde rendent compte de l'importance qu'a prise de nos jours le problème des réfugiés tant économiques que politiques.

Parallèlement, le discours idéologique se déplace sur le terrain de la culture. "De part et d'autre de l'Atlantique, le discours à la mode se gargarise de multi et de pluriculturel ou encore d'interculturel, et sur un mode mineur de multiethnique et de pluralisme", note un sociologue français¹. En France, les débats actuels du "champ de l'immigration" portent d'une part sur l'opposition entre le droit des immigrés à affirmer leur différence (c'est-à-dire leur culture) et l'intégration par l'école, l'emploi, le logement, à une société laïque et républicaine, et d'autre part sur les mobilisations identitaires, entendre ici l'émergence du mouvement associatif chez les immigrés. La controverse sur le voile (foulard, tchador ou *hedjab*) des femmes musulmanes n'est qu'un épiphénomène de ces débats. En Angleterre, la controverse oppose les tenants de politiques axées sur *l'equal opportunity* aux tenants du multiculturalisme et de l'antiracisme, par exemple dans le domaine scolaire où le lobby musulman exerce des pressions pour avoir des écoles séparées et subventionnées par l'État.

Signe des temps de crise, cet élargissement des revendications fondées sur les particularismes ethniques, religieux et raciaux, cette extension du "renouveau de l'ethnicité" dont parlaient déjà, il y a 15 ans, les sociologues américains? Signe que l'ethnicité constitue une catégorie politique de plus en plus efficace dans les stratégies de mobilisation collective (en s'appuyant sur le "droit à la livrée",

¹ R. Gallissot, "Au-delà du multicultural: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 21, no 61, 1989, p. 27.

comme le dit, de façon péjorative Finkielkraut², ou en d'autres termes sur le "statut attribué à la naissance") et s'offre en contrepoint aux idéologies méritocratiques, fondées sur les droits individuels, de même qu'aux mouvements sociaux à base socio-économique comme le mouvement ouvrier? Signe d'une société "postmoderne", où s'exprimerait le refus de l'État, de la Nation, de la Culture, au profit de la diversité culturelle?

Au Québec, quoi qu'il en soit, se dessinent des problématiques nouvelles en matière d'immigration et de relations interethniques et interraciales. Ces problématiques sont liées en partie à des changements migratoires et à la conjoncture internationale, donc à des facteurs exogènes, mais aussi à la conjoncture démographique, économique, politique et culturelle interne: sont débattus l'avenir démographique, l'apport de l'immigration internationale à la société québécoise, son insertion professionnelle, linguistique et culturelle, le statut politique du Québec, la question de son identité. Parce que le Québec est une société minoritaire, on ne s'entend pas sur les critères mêmes qui régissent l'appartenance nationale; les termes de Québécois, d'allophone, d'anglophone, etc., occupent un champ sémantique flou, et les variations sont énormes entre le pôle antiethnique qui affirme la préséance de la communauté nationale sur toute ethnicité hégémonique et l'autre pôle qui renvoie à une définition plus ou moins biologisante de "l'ethnie" (notion historiquement chargée de connotations racistes).

Tous ces problèmes se posent cependant que perdure la crise économique et que la question nationale, mise sous le boisseau par l'échec du référendum de 1981, continue à structurer les rapports interethniques, dans les représentations et dans les faits. Car, si certaines dimensions ressortissent exclusivement à la problématique de l'immigration, d'autres sont conjointes à des paramètres ethniques et nationaux, autrement dit se situent dans la mouvance d'une société dont l'hégémonie politique et culturelle n'a jamais pu se réaliser.

Sur le terrain de l'immigration et des rapports interethniques, la société québécoise est, plus que jamais, à un tournant. Autour de quels axes, de quelles problématiques les changements qui sont à l'œuvre en son sein s'orientent-ils? À titre indicatif, voici quelques-unes des questions qui selon moi se posent.

Les changements migratoires

La composition ethnique et raciale de l'immigration n'a cessé de se diversifier au cours des décennies 1970 et 1980, à la suite du retrait des mesures discriminatoires inscrites dans la politique d'immigration fédérale, de la politique de réunification des familles et de la montée du mouvement des réfugiés dans le

² A. Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987.

monde³. Une des données saillantes du recensement canadien de 1986 est le fait que plus de 60% de tous les immigrants vivant au Canada en 1986 étaient nés en Europe, mais plus de 70% de ceux qui sont arrivés au pays entre 1981 et 1986 étaient nés dans des pays autres que ceux d'Europe.

Les catégories d'admission ont changé également. En effet, l'immigration à caractère surtout économique et fortement qualifiée de la décennie 60 et du début des années 1970 cède graduellement la place à une immigration à caractère humanitaire. Alors que la moitié des immigrants admis entre 1965 et 1975 étaient des "immigrants indépendants", soit des immigrants sélectionnés à partir de critères économiques, cette catégorie a diminué au cours de la dernière décennie. Par contre, la sous-catégorie des immigrants investisseurs est en nette augmentation. La réduction relative des "indépendants" illustre le resserrement des conditions du marché du travail qui caractérise les dernières années. Il faut de plus noter qu'une bonne partie des immigrants de cette catégorie ont été admis dans le cadre de divers programmes spéciaux (amnistiés, etc.) entre 1980 et 1988.

Les catégories de la famille (les parents parrainés) et des réfugiés et personnes admises au nom de raisons humanitaires (Européens de l'Est, Salvadoriens, Guatémaltèques, Indo-Chinois, Libanais, Haïtiens, etc.) ont augmenté par rapport à la période antérieure. Le nombre de demandeurs d'asile politique est passé de 1 600 en 1980 à 100 000 en 1988, pour tout le Canada. Le Québec en compte à peu près le quart en 1988. Cette montée en flèche est attribuable au resserrement des critères d'admission de l'immigration régulière au Canada, à la mise en application de nouvelles régulations aux États-Unis ainsi qu'à l'interruption, provoquée par la récession économique, du recrutement des travailleurs temporaires en Europe. Elle correspond aussi à l'accroissement des tensions économiques et politiques dans les sociétés de la périphérie⁴. Cette question représente des enjeux considérables pour le Québec. Comment franciser les demandeurs d'asile et leurs familles, comment les intégrer dans le marché du travail, comment accueillir les jeunes requérants adolescents qui arrivent ici sans famille et dont la désorientation culturelle est considérable? Quels services d'accueil assurer?

Une montréalisation de la question de l'immigration

Les immigrants se concentrent essentiellement dans la région métropolitaine de Montréal: environ 87% au recensement de 1986, comparativement à 45% de la population de la province de Québec. En Ontario, 59% de la population immigrée se retrouvait dans la région métropolitaine de Toronto, comparativement à 38% de

³ M. Labelle, "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", dans D. Brunelle, Y. Bélanger (dir.), *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988.

⁴ M. Labelle, "Immigration et société d'accueil: réalités, contradictions", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, no 2, 1989.

la population ontarienne. En Colombie-Britannique, les chiffres sont respectivement de 62% à Vancouver et de 48%, pour la population provinciale.

Les personnes d'origine ethnique autre que française ou britannique, dits "allophones", représentent près de 20% de la population de la région métropolitaine de Montréal et plus de 25% de celle de la métropole elle-même. Ces chiffres tracent déjà les contours de la spécificité de l'intégration des immigrants et membres des groupes ethniques au Québec et constituent un indice de la "montréalisation du débat sur le pluralisme"⁵.

Cette surconcentration est à rapprocher de deux autres particularités: le déclin de la majorité francophone dans l'île de Montréal⁶ et un niveau de concentration résidentielle des groupes ethniques plus élevé que dans toutes les autres villes canadiennes, les Chinois, les Indo-Pakistanaïes, les Antillais anglophones, les Juifs et les Grecs étant parmi les groupes les plus concentrés. La langue serait le principal facteur de distribution des groupes, la force d'attraction traditionnelle du milieu anglophone demeurant vive⁷. Cette segmentation ethnique de l'espace urbain pose des problèmes particuliers au plan de l'emploi, du logement et de l'école et devrait être analysée en profondeur dans ses interrelations avec les conditions économiques de vie. Quant à la surconcentration à Montréal, elle a suscité, de la part du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, la recommandation d'une politique de régionalisation de l'immigration accompagnée d'une politique de développement régional et de création d'emplois.

Les enjeux démographiques et économiques

Les enjeux économiques liés à l'insertion de la nouvelle immigration sont importants. La récession économique du début des années 1980 a provoqué dans l'ensemble canadien une baisse de l'immigration. Avec la reprise, et en dépit d'une conjoncture économique fortement marquée par le chômage (autour de 10% en 1988, plus de 13% dans la seule région de Montréal avec des pointes dépassant 20% dans certains quartiers), les planificateurs s'alignent sur une progression du "mouvement d'immigration". Car la gestion de crise de l'immigration se fait dans un contexte de "rapports de force démographiques": taux de fécondité parmi les plus faibles au monde et réduction du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien. À un autre niveau, rappelons que le solde des migrations interprovinciales n'est positif que depuis 1984, et que le Québec perd presque un

⁵ D. Latouche, "Le pluralisme ethnique et l'agenda public au Québec", *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 21, no 61, 1989.

⁶ M. Paillé, *Nouvelles tendances démographiques dans l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française, 1989.

⁷ C. Veltman et M. Polèse, *Évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981*, Montréal, INRS-Urbanisation et UQAM, Département d'études urbaines, 1986.

tiers des immigrants dans les deux ou trois années qui suivent leur arrivée⁸. Cette nécessité d'assurer la reproduction de la main-d'œuvre à long terme entre en contradiction avec une régulation conjoncturelle ou immédiate de l'immigration obéissant à des considérations économiques (compatibilité des niveaux annuels d'immigrants admis et du chômage, sélection en fonction de la structure du marché du travail propre au Québec, coûts sociaux) et socio-culturelles (composition socio-économique et ethno-culturelle de l'immigration, concentration géographique et résidentielle, etc.).

On sait que la main-d'œuvre immigrée du Québec se caractérise, au recensement de 1981, par un profil d'ensemble plus favorable que celui de la population nationale (née au Québec). Elle serait mieux intégrée au marché du travail et connaîtrait un taux d'activité plus élevé, un taux de chômage plus faible, des revenus et des salaires plus élevés. Le recensement de 1986 révèle les mêmes caractéristiques sauf dans le cas des femmes immigrées. Cependant les indicateurs socio-économiques globaux témoignent d'une insertion plus difficile pour les nouveaux arrivants.

On sait également que la main-d'œuvre immigrée est fortement polarisée au Québec, avec de fortes surreprésentations et concentrations dans les catégories socio-professionnelles qui exigent de hautes qualifications, et chez les ouvriers et les travailleurs exécutants et manuels des services⁹. L'insertion varie donc selon les divers segments du marché du travail, là où opèrent des stratégies diverses de recrutement et d'utilisation de la main-d'œuvre.

Or l'un des problèmes de l'heure est celui du chômage de certaines catégories d'immigrants. Ce chômage varie fortement selon la durée et le statut d'immigration, la région et la classe sociale d'origine, et le sexe. Au recensement de 1986, ceux qu'on appelle à Ottawa les "minorités visibles" (Noirs, Asiatiques, Arabes, Latino-Américains) connaissent un taux de chômage de 17,8% à Montréal, comparativement à 11,3% pour la population totale et à 14,9% pour les autochtones. Certains groupes d'immigrants sont plus touchés que d'autres: Cambodgiens, Latino-Américains, etc. La discrimination se profile ici, articulée à des conditions économiques défavorables.

L'insertion socio-culturelle et politique

La segmentation ethnique de l'espace urbain va de pair avec le degré de "complétude institutionnelle", c'est-à-dire le degré d'autonomie dans l'organisation

⁸ Au sujet de la force d'attraction de Toronto, où le chômage est 80% moins élevé qu'au Québec en 1990, voir les témoignages de J. Langlais, P. Laplante et J. Lévy, *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, Montréal, Méridien, 1989.

⁹ M. Labelle, *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtienne et portugaises de la région de Montréal*, Montréal, Boréal, 1987.

sociale des communautés ethniques (associations, réseaux villageois et régionaux, médias, églises, écoles, services d'accueil, etc.). Ce dernier serait plus élevé à Montréal que dans d'autres grandes villes canadiennes ou américaines¹⁰. Faut-il parler d'autonomie culturelle n'empêchant pas la participation à la société et à l'État, ou de "multiples solitudes qui tiendraient lieu de tissu social dans une métropole éclatée" comme le fait P.-A. Comeau¹¹? L'ethnicité, soutenue par l'État fédéral hégémonique et par l'État du Québec, structure ici fortement les pratiques linguistiques, scolaires, associatives, les alliances et le vote politique, de même que les idéologies d'intégration. Ce qui nous renvoie à la spécificité de la société québécoise.

Montréal fait ici figure d'élément catalyseur de multiples contradictions. Au cœur de la question linguistique, symptôme ou révélateur par excellence de la question nationale, c'est dans cette ville que se sont menées les luttes politiques des francophones et les conflits qui les ont opposés, et les opposent encore, aux "allophones" et aux anglophones en matière d'intégration. Le débat autour de la loi 101 a repris avec l'échec du référendum, la victoire du Parti libéral en 1985, l'adoption par les populations francophone et anglophone de comportements linguistiques d'avant la loi 101¹² et le débat sur la loi 178. La forte persistance de la langue maternelle d'origine s'observe non seulement à Montréal mais dans l'ensemble du Québec, et elle est plus marquée que dans les autres provinces. Par ailleurs, il faut souligner que depuis le début des années 1980, le nombre d'immigrants ne connaissant que le français est en baisse alors que la situation est inverse pour ceux qui ne connaissent que l'anglais.

Les enjeux politiques et culturels liés aux relations entre la majorité démographique francophone, la minorité démographique anglo-celte et les communautés ethniques d'implantation plus ancienne ou les groupes d'immigration récents sont cruciaux. Quelles confrontations marqueront l'interprétation des droits individuels et des droits collectifs, ou plutôt des lois axées sur l'intérêt collectif (lois linguistiques, mesures d'accès à l'égalité, etc.)? Quelle sera l'évolution du comportement électoral et politique des groupes en présence, groupes non homogènes par ailleurs, dans la conjoncture de l'après lac Meech? Quel sera le discours des intellectuels issus des communautés ethniques à titre de participants à la construction des représentations de cet ensemble social qu'est le Québec?

Dans le domaine scolaire, l'intégration des enfants d'immigrants et de réfugiés fait problème. Même si, depuis la loi 101, la fréquentation de l'école française a augmenté de façon spectaculaire au primaire et au secondaire, ce n'est pas le cas

¹⁰ P. Anctil, "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", *Recherches sociographiques*, vol. 25, no 3, 1984.

¹¹ P.-A. Comeau, Préface à J. Langlais, P. Laplante et J. Lévy, *Le Québec de demain*, *op.cit.*

¹² G. Caldwell et D. Fournier, "The Quebec Question: a Matter of Population", *Canadian Journal of Sociology*, vol. 12, nos 1-2, 1987.

pour le secteur collégial. Par ailleurs, la clientèle scolaire de la CECM ne cesse de diminuer, au profit, entre autres, des commissions scolaires protestantes françaises qui présentent l'avantage de fournir plus tôt des cours d'anglais aux enfants et de meilleurs services d'accueil. Et, d'ici peu, 70% des écoles de la CECM auront une proportion d'élèves allophones supérieure à 50%. L'existence d'enclaves scolaires multiethniques ou monoethniques, coupées des Québécois francophones (phénomène qui n'a rien de nouveau, si on se rappelle les ghettos scolaires pour enfants grecs ou italiens dans les années 1960), rejaillit sur les pratiques d'apprentissage du français et sur les pratiques observées de trilinguisme (français, anglais et langue maternelle), et ne prépare nullement les élèves à s'intégrer à la culture québécoise. Quant aux classes d'accueil, de francisation, de post-accueil, elles sont source, pour le moment du moins, de difficultés et de défis majeurs pour les enseignants: difficultés de francisation, rattrapage scolaire, choc culturel, manque de ressources, etc. À un autre niveau, les immigrants de cultures et de phénotypes non occidentaux, d'origine populaire et se mouvant dans des conditions matérielles de vie difficiles au Québec, nourrissent le racisme et la constitution de gangs de jeunes fondés sur une base ethnique ou raciale. Or c'est sur cette scène que se trament les rapports entre enseignants, parents et enfants et la nouvelle orientation de l'éducation interculturelle¹³.

Nous entrons ici dans le domaine des idéologies. Au Québec, le discours relatif aux relations interethniques et interraciales se situe dans un cadre de "rapports de force" culturels. Y circulent et s'affrontent, le plus souvent en sourdine, des politiques et des idéologies divergentes, qu'elles émanent de l'État fédéral ou provincial, de l'intelligentsia et des groupes de pression, ou des intervenants du domaine public et parapublic.

Le multiculturalisme, associé au bilinguisme officiel canadien, constitue, selon les termes récents du ministre d'État au Multiculturalisme Gerry Wiener, une philosophie qui se démarque de l'assimilationnisme, de la ségrégation et du statu quo, et prône l'égalité des cultures et des droits des citoyens sur le plan politique, social et culturel dans un régime de démocratie et de libre entreprise, et donc la primauté des droits individuels. Avec cependant une mission particulière: "It views cultural differences as features of social life which must be incorporated into all aspects of the functioning of the State"¹⁴.

Le Québec a tenté, sous le régime péquiste, d'avancer un discours axé sur la convergence culturelle. La convergence culturelle se démarque de l'idéologie multiculturaliste interprétée comme une stratégie du fédéral pour occulter le fait national québécois. Le projet péquiste affirmait la primauté du caractère francophone du Québec et la nécessité d'axer les cultures autres sur la culture des francophones. Mais ce projet n'a jamais connu d'inscription dans l'État, ni dans la

¹³ J. Berthelot, *Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.

¹⁴ G. Wiener, *Toronto Star*, 12 décembre 1989.

tradition. C'est peut-être grâce au vide idéologico-politique de l'après-référendum et à une crise de la culture (entendue au sens des manières d'être familiales, interpersonnelles, intergénérationnelles, et des pratiques de consommation), qu'ont pris place les orientations de l'interculturalisme et du pluralisme.

Ces notions mériteraient une réflexion théorique que nous ne pouvons proposer ici. Mais il y a urgence à le faire. La notion de pluralisme, par exemple, renvoie à plusieurs usages et significations. Dans le vocabulaire courant, le pluralisme, quand il est employé relativement à l'immigration, renvoie à la simple diversité, à la multiethnicité. À un autre niveau, cette notion sous-tend une philosophie des droits de la personne, du respect de la différence et de la tolérance dans une société démocratique¹⁵. En anthropologie et en sociologie, la validité analytique de cette notion a été mise en doute pour rendre compte de l'incorporation en segments de différentes collectivités ethniques ou raciales dans un système de société¹⁶. Dans le cas du Québec, n'est-il pas imprégné d'ambiguïté politique? Déjà Trudeau en faisait le fondement du multiculturalisme en 1971. Et comme le fait remarquer un observateur de la scène politique québécoise: "L'engagement en faveur du pluralisme est-il condamné à devenir une autre tentative pour nier une intégrité culturelle à la société québécoise, sous prétexte que cette intégrité fait appel à une virginité ethnique qui ne serait plus de mise à une époque où c'est à la qualité de leur métissage qu'on identifie les sociétés de l'avenir¹⁷".

Quant à l'interculturalisme, cette idéologie constitue, selon Émile Ollivier, un nouveau champ éducatif traversé par une multiplicité de sens notionnels selon les forces en présence¹⁸. Ce projet propose une démarche de compréhension dynamique des cultures d'origine des enfants migrants et éventuellement une éducation aux relations internationales, aux droits humains et à l'antiracisme. Dans le spectre des idées clés et de l'articulation des rapports sociaux à mettre en évidence, plusieurs conceptions s'affrontent. Certains craignent le nouvel humanisme idéaliste du type "sanglot de l'homme blanc" que charrierait cette notion. D'autres y voient une mise à jour, en plus élaboré, d'une politique d'intégration à la culture majoritaire, celle de la dite société d'accueil. Ou au contraire, on y affirme la nécessité de mettre en valeur des différences culturelles sans hégémonie de la culture d'accueil, etc.

On constatera, en conclusion, que certaines des problématiques qui nous interpellent dans la conjoncture sont liées à l'immigration essentiellement et se retrouvent dans tous les pays capitalistes avancés: réfugiés, intégration économique de certaines catégories de travailleurs migrants, accès à l'éducation,

¹⁵ J. J. Simard, "L'universalisme et la révolution pluraliste", *Société*, no 2, 1988.

¹⁶ J. Rex et Mason (dir.), *Theories of Race and Ethnic Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986; P. A. Taguieff, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1987.

¹⁷ D. Latouche, *op. cit.*, p. 15.

¹⁸ J. Berthelot, *op. cit.*; voir particulièrement le chapitre IV.

problèmes propres aux deuxième et troisième générations, discrimination et racisme, etc. D'autres, plus spécifiques au Québec, sont liées aux conditions historiques de la formation des communautés ethniques et à la question nationale. Ce sont ces articulations que se doit à tout prix d'approfondir la sociologie, dans la conjoncture actuelle.

Micheline LABELLE
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Résumé

Cet article met en évidence les principaux enjeux et les problématiques nouvelles qui caractérisent le champ de l'immigration au Québec. Certaines de ces problématiques sont présentes dans tous les pays capitalistes avancés: réfugiés, augmentation des migrations en provenance du Tiers-Monde, réémergence du racisme dans des contextes économiques difficiles, réveil de l'ethnicité. Par ailleurs certains enjeux renvoient à la question nationale et doivent être examinés dans leur articulation avec cette dernière (disparités régionales, insertion linguistique, idéologies relatives à l'ethnicité, statut politique et culturel du Québec, etc.).

Summary

This paper discusses the main issues and the new problems characterizing the study of immigration. Some of these problems concern all advanced capitalist countries: refugees, the increase of migration from third world countries, reemergence of racism in difficult economic contexts, the rise of ethnicity. Others can only be understood in light of the Quebec national question (regional disparities, linguistic insertion, ideologies of ethnicity, political and cultural status of Quebec, etc.).